

Le Robert

L'idéal : **Ce qu'on se représente** ou se propose comme type parfait ou modèle absolu dans l'ordre pratique, esthétique ou intellectuel.

L'idéal : ensemble de valeurs esthétiques, morales ou intellectuelles (par opposition aux intérêts de la vie matérielle).

Réalité : Caractère de **ce qui existe en fait**

Réel : (1380) **Qui existe en fait**, dans les faits.

Le réel : (1788) Les choses elles-mêmes; les faits réels, la vie réelle, ce qui est. -> réalité.

Rien : La famille de res comprend réel, d'un terme juridique « **relatif aux choses, aux biens** », (et irréel, déréel, surréal, réaliser, réalisme), réalité, réifier, république (« bien public, affaires publiques » -> publier*), revendication (« réclamation d'une chose » -> venger*), rébus, dérèstique. Le français a produit vaurien.

Rien : contraires : Chose (quelque chose), tout. Beaucoup.

Rien : Aucune chose, nulle chose. Chose ou quantité nulle. (fin XIVE) aucun pouvoir, aucune valeur, aucune importance. Quelque chose (milieu XIIe) Quelque chose (dans un contexte qui n'est pas affirmatif [forme ou sens]).

Idéalisme : (2e moitié du XIXe) Attitude d'esprit ou forme de caractère qui pousse à faire une large place à l'idéal, au sentiment, pour **améliorer l'homme**. Conception qui donne pour fin à l'art la représentation d'une nature idéale.
contraires : Réalisme; matérialisme; cynisme.

Réalisme : Attitude d'une personne qui tient compte de la réalité, l'apprécie avec justesse (opposé à irréalisme).

Réalisme : Philosophie moderne (opposé à idéalisme) Doctrine d'après laquelle **l'être est indépendant de la connaissance d'un sujet**. « L'antique conflit du réalisme et de l'idéalisme » (Bergson).

Réalisme : Recherche d'une ressemblance exacte avec le modèle; cette ressemblance.

Le Littré

Idéal : 1° **Qui n'a d'existence que dans l'idée**, dans l'esprit. 2° Par extension, qui réunit toutes **les perfections que l'esprit peut concevoir, indépendamment de la réalité**.

(...) une **chose existante prise dans sa perfection** ; sans doute cette perfection n'est pas actuellement réalisée, mais la réalité y tend, c'est sa destinée (...) ; et il est également sûr que **l'homme y tend et qu'il n'y arrivera jamais**. On reconnaît ici quelle ligne délicate sépare l'idéal et l'utopie : il s'agit de **décider à quel point de perfection il est permis d'atteindre**, et de ne pas passer au delà ; or il n'est pas aisé de marquer ce point, car **l'homme et la société ont causé et réservent encore plus d'une surprise à ceux qui prétendent les borner**, E. BERSOT, J. Débats du 22 oct. 1864.

IDÉAL, CHIMÈRE, UTOPIE. Gardons-nous de confondre l'idéal et la chimère ; la chimère est une fantaisie, une imagination sans raison, une conception contre nature ; les anciens en donnaient bien l'idée quand ils formaient leurs chimères de parties qui ne peuvent aller ensemble, le corps d'une chèvre, la tête d'un lion et la queue d'un dragon ; l'idéal n'est point cela : il n'est rien de monstrueux ; c'est proprement une chose existante prise dans sa

perfection ; sans doute cette perfection n'est pas actuellement réalisée, mais la réalité y tend, c'est sa destinée, sa règle, l'ordre le meilleur où elle puisse être, et où elle s'efforce de se placer, c'est, dans la vie privée, la sainteté, dans la vie publique, la justice et la fraternité la plus complète, c'est-à-dire la perfection ; et il est également sûr que l'homme y tend et qu'il n'y arrivera jamais. On reconnaît ici quelle ligne délicate sépare l'idéal et l'utopie : il s'agit de décider à quel point de perfection il est permis d'atteindre, et de ne pas passer au delà ; or il n'est pas aisé de marquer ce point, car l'homme et la société ont causé et réservent encore plus d'une surprise à ceux qui prétendent les borner, E. BERSOT, J. Débats du 22 oct. 1864.

Idéalisme : 1° doctrines philosophiques qui considèrent **l'idée** soit **comme principe de la connaissance**, soit comme principe de la connaissance et de l'être tout à la fois. 2° Terme de littérature et de beaux-arts. Tendance vers l'idéal, recherche de l'idéal.

Système dans lequel, ne regardant comme certaines que les idées du moi, **on regarde l'existence du monde corporel comme une pure apparence**. Je faisais ici allusion à **l'ingénieux système de l'idéalisme du profond et pieux Berkeley**, que je n'entreprenais pas de combattre, BONNET, Essai analytique de l'âme. ch. I

Idéaliste : **On appelle idéalistes ces philosophes qui, n'ayant conscience que de leur existence et des sensations qui se succèdent au dedans d'eux-mêmes, n'admettent pas autre chose**, DIDEROT Lettre sur les aveugles.

Réel : 3° Terme de jurisprudence. **Qui a rapport aux biens, par opposition à ce qui a rapport aux personnes**. 5° Terme de musique. Notes réelles, les notes d'une mélodie faisant partie des accords qui accompagnent cette mélodie. Parties réelles, celles qui se servent d'accompagnement les unes aux autres, au moyen d'un contrepoint dont la phrase mélodique principale fait le fond. Une fugue à quatre parties réelles. XVIe siècle, Les rentes sont réelles [parce qu'elles étaient toujours assises sur un fonds] et immobilières ; les arrerages, personnels et mobilières, LOYSEL, 506. 7° Terme de **mathématique**. **Nombre réel**, grandeur réelle, **par opposition à nombre imaginaire**, grandeur imaginaire. 8° Terme de **physique**. **Image réelle**, image formée par l'intersection de rayons lumineux qui se coupent effectivement ; **par opposition à image virtuelle** (voy. IMAGE).

Le réel est étroit, le possible est immense, LAMARTINE Méditation I, 2.

Réalité : 1° Existence réelle, caractère réel, chose réelle.

Réalisme : Doctrine qui suppose que **nous connaissons le monde extérieur comme une réalité objective, par opposition à la doctrine de Berkeley**, qui déclare qu'en rien **nous ne connaissons que nos impressions**. 2° Reproduction de la nature sans idéal.

Réaliste : 1° **Philosophe qui regarde les idées abstraites comme des êtres réels**. Les réalistes et les nominaux se sont partagé l'école durant le moyen âge. 2° Terme de littérature et de beaux-arts. Partisan du réalisme. 3° Qui s'occupe des choses et non des lettres, en Allemagne.

Rien :

1. Le sens étymologique et propre de rien est chose.
2. Avec la négation ne, rien niant toute chose, équivaut au latin nihil.
3. De cet emploi presque continu vient le sens de chose très petite : des riens, un rien.
4. De là l'inutilité d'un autre mot comme pas, point, pour déterminer la négation ; voy. plus haut, n° 1, le vers de Molière.
5. De là aussi, dans le style négligé et dans des phrases très communes, l'emploi de rien avec le sens négatif, sans ne ; emploi qui est presque toujours mauvais dans le style élevé, par

exemple : Le général La Romana avait beaucoup promis, et presque rien fait, THIERS, Hist. de l'Emp. XXI.

Rien :

indéterminé.

1° Quelque chose.

2° Avec la négation ne, nulle chose.

3° N'être rien. N'être de rien.

4° De rien, avec ne, nullement.

5° Ne rien faire. N'avoir rien. Ne rien dire.

6° Cela ne fait rien.

7° Ne faire semblant de rien.

8° Ne compter pour rien.

9° Il n'en est rien.

10° Ne savoir rien de rien.

11° Rien se dit quelquefois des personnes.

12° Ne.... rien que, uniquement, seulement.

13° Ne.... rien moins que. Ne... rien de moins.

14° Rien suivi d'un adjectif, dont il est séparé par de.

15° Rien sans la négative se disant pour nulle chose.

16° De rien, après un substantif, marque la petitesse, le peu de valeur.

17° Rien que cela.

18° Il signifie quelquefois par exagération, peu de chose. Si peu que rien.

19° Rien peut être représenté par le pronom il.

20° S. m. déterminé. Néant, nullité.

21° Peu de chose.

22° Au plur. Bagatelles, choses de peu d'importance.

23° Rien pris adverbialement.

24° En rien, nullement.

25° En moins de rien.

26° Comme si de rien n'était.